

Atelier de travail SPINOZA

Compte-rendu de la rencontre du lundi 27 février

La réunion du lundi 27 février 2017 a réuni une vingtaine d'habitants de 18h30 à 20h à l'Espace Gérard Philipe en présence de l' élu du quartier, M. Atef Rhouma, de l' élue en charge des questions de prévention et de tranquillité publique, Mme Sabrina Sébaihi, des médiateurs Kader et Larysa, la référente de quartier et M. Jean-Pierre Leblanc, référent à la Direction des espaces publics.

Cette deuxième rencontre fait suite à celle du 14 décembre 2015, lors de laquelle il avait été décidé de proposer à tous les habitants de la cité un petit questionnaire leur demandant comment leur cité pourrait être améliorée. Pour faire passer ce questionnaire, les médiateurs, la référente de quartier et une habitante bénévole sont venus faire du porte à porte dans la cité les lundis 6 et 20 février 2017, entre 18h et 20h. Au total 31 questionnaires ont été remplis par les locataires et les personnes stationnées au rez de chaussée. Les résultats de cette enquête ont constitué la base de réflexion des échanges du 27 février.

• La démarche du comité de quartier

Le représentant de l'amicale de locataires s'étonne de l'absence de l'OPHLM lors de la réunion de ce soir : comment discuter de changements à apporter à la cité en l'absence du propriétaire ?

> Le but du comité de quartier est de permettre au plus grand nombre de citoyens possible de se mettre d'accord sur les améliorations à apporter à la cité pour pouvoir ensuite, collectivement, faire des propositions à l'OPHLM. C'est pourquoi ils ne sont pas sollicités à ce stade de réflexion.

• Le rôle des médiateurs

Les habitants sont particulièrement gênés par les nuisances causées par les rassemblements sous les arcades : conversations, fortes, cris, déchets, deux roues, ... Mais quand l' élu de quartier, M. Atef Rhouma, et l' élue en charge des questions de prévention et de tranquillité publique, Mme Sabrina Sébaihi, sont allés à la rencontre des personnes concernées, celles-ci leur ont dit qu'elles n'avaient pas l'impression de déranger les locataires.

Depuis plus de six mois, les médiateurs tâchent donc de les sensibiliser aux nuisances qu'elles occasionnent. Les jeunes se montreraient de plus en plus réceptifs à leur message. L'étape suivante consistera à réussir à les impliquer dans un projet pour la cité aux côtés des autres habitants.

Seuls, les médiateurs ne peuvent pas mettre un terme aux nuisances causées par les regroupements car ils ne peuvent pas être présents 24h/24 et 7 jours sur 7 et ont un rôle préventif qui passe par le dialogue. Pour que leur travail porte ses fruits, il conviendrait que les habitants eux-mêmes s'en fassent le relais : qu'ils sensibilisent les jeunes, réinvestissent les parties communes de la cité afin que les jeunes n'y soient pas seuls en terrain conquis.

- **Propreté des abords de la cité**

Les habitants sont nombreux à déplorer l'état de saleté des abords de leur cité, et notamment les déjections humaines et canines. Les jours de marché, beaucoup de gens profitent des plantations un peu hautes pour faire leurs besoins à l'abri des regards indiscrets. Les pelouses de la cité sont toutes couvertes de crottes. Les habitants présents proposent une rencontre avec les responsables des espaces verts de la ville pour proposer des tailles de haies ou de nouvelles plantations, plus basses.

Les présents s'accordent à dire qu'une sensibilisation au respect des espaces publics doit être menée à l'échelle de toute la ville, car certes la saleté de la cité est due en partie à ses locataires, mais également à toutes les personnes qui y passent. Ils sont donc ravis d'apprendre qu'une campagne de communication et un « plan propreté » vont bientôt être lancés.

- **Le terrain entre les cités Spinoza et Saint Just**



Ce terrain appartient à l'OPHLM mais la ville en est gestionnaire car il s'agit d'une circulation publique. Si des travaux d'aménagement doivent y être réalisés, ce serait donc par la mairie. Un cheminement piéton en béton désactivé est d'ailleurs en cours de réalisation. Certains habitants présents déplorent que ce cheminement risque de faciliter les rodéos de motos et de scooters sous les arcades, mais celui-ci a été réalisé pour permettre

aux personnes handicapées d'accéder au secteur social, récemment installé en pied d'immeuble de la cité. Il n'est donc pas possible d'installer des chicanes car celles-ci dérangeraient autant les personnes à mobilité réduite que les deux roues.

Lors de la réunion du 14 décembre 2016, les présents avaient avancé l'idée de réaménager le terrain situé entre les cités Spinoza et Saint Just pour en faire une aire de jeux pour les enfants, avec des bancs pour les personnes âgées et un parcours sportif ou un terrain de basket pour les jeunes. Cette zone devait être fermée en soirée afin qu'elle ne soit pas dégradée et qu'il n'y ait pas de bruit la nuit puisque ce terrain donne directement sur des chambres.

Dans les questionnaires, 18 personnes sur 31 se sont déclarées en faveur d'un tel aménagement. Néanmoins, lors de la réunion publique, cette idée n'a pas fait consensus. Beaucoup d'habitants ont souligné qu'il existe déjà suffisamment de parcs à proximité (parc des Cormailles, parc Thorez). L'idée d'installer un terrain de foot a été rejetée : selon une voisine travaillant près du nouveau city stade de la cité Amédée Huon, l'installation d'un terrain adapté n'empêche pas les enfants de continuer à se servir des portes des immeubles comme cages de but. L'idée d'un espace canin clôturé semble en revanche mettre tout le monde d'accord, afin que toutes les déjections canines soient cantonnées dans une zone.

Une voisine propose de faire là un jardin partagé mais une troisième objecte que l'endroit doit rester ouvert, pour que tous puissent en profiter, et propose l'organisation d'une autre réunion, pour parler spécifiquement de ce terrain, en invitant aussi bien les locataires de Saint Just que ceux de Spinoza.

• **L'isolation thermique et sonore**

Lors du porte à porte comme lors de la réunion, les habitants soulignent que le principal problème dans la cité est l'état déplorable des huisseries. Le cadre des fenêtres est parfois très abîmé, il n'y a pas de double vitrage et l'isolation est très mauvaise. C'est notamment pour cette raison que les conversations en pied d'immeuble sont si gênantes. Quand l'OPH a-t-il prévu de changer ces huisseries ? Serait-il possible de le faire plus tôt ?

Une prochaine rencontre sera organisée en bas de la cité, avec les services responsable des espaces publics de la Mairie afin d'étudier les propositions d'aménagement suivantes :

- Plantations plus basses
- Retirer les barrières qui servent de sièges
- Faire un espace canin clôturé
- Ajouter des poubelles

L'OPHLM va également être contacté au sujet du changement des fenêtres.

En attendant, pour toute question, vous pouvez contacter la référente de quartier au 01 43 93 40 97 ou par mail : agroux@ivry94.fr